

Avis important COVID-19

26 mars 2020, 16 h 20

Aux municipalités locales

Aux citoyens de Lotbinière

Directives : plan de continuité des services de la cour municipale

Sainte-Croix, le 26 mars 2020 – Nous tenons à vous informer que dans la situation présente, la cour municipale suit les directives émises, selon le *plan de continuité des services* dans le contexte de la COVID-19. Donc :

- Tous les dossiers fixés sur des rôles d'audience prévus entre aujourd'hui et le 31 mai 2020 ont été reportés en bloc, lors d'une séance qui s'est tenue à huis clos le 26 mars 2020 à 9H30.
- Tous les dossiers ont été reportés à une séance qui a été déterminée par le juge de la cour municipale, en collaboration avec la greffière et en présence du procureur de la poursuite.

Dans l'éventualité où les activités judiciaires peuvent être reprises en juin, des dates d'audition pourront être fixées. Dans le cas contraire, les dossiers feront l'objet d'un autre processus de remise à une date ultérieure.

Dans les circonstances, toute assignation pour témoigner est **ANNULÉE**, pour les séances suivantes :

- Séance du 8 avril 2020;
- Séance du 29 avril 2020;
- Séance du 6 mai 2020;
- Séance du 27 mai 2020;

Dans les circonstances, au moment opportun, une nouvelle assignation sera transmise.

Rappelons que la cour municipale assure aux citoyens qu'elle dessert les services essentiels dont ils ont droit.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Fradette.

Source :

Karine Thomassin
Conseillère aux communications
418 926-3407, poste 242
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :

Isabelle Fradette
Greffière et percepteur des amendes
418 728-2787, poste 402
isabelle.fradette@mrclotbiniere.org